Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Comm'une Sereine vendredi 20 novembre 2026

La prochaine assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra **vendredi 20 novembre 2026 à 19h 00**, dans la salle polyvalente de Sainte-Croix. L'ordre du jour retenu est le suivant :

- **Vérification du quorum * et mot de la présidente**
- **Rapport moral**
- **Rapport financier, état des comptes, présentation du budget prévisionnel**
- **Rapport d'activités - Compte-rendu et perspectives de toutes les activités et manifestations de l'année**
- **Vote des rapports**
- **Questions diverses** (**À annoncer si possible par mail à l'adresse : communesereine@gmail.com avant le jour de l'AG)**
- **Collation et Pot de l'amitié**

***** Conformément à l'article 7 des statuts de notre association, l'AG est valablement constituée lorsque le nombre de voix présentes ou représentées est égal au 1/3 du nombre total des membres de l'association.
Les membres représentés sont ceux qui ont confié un pouvoir de représentation à l'un des membres présents à l'AG. *Un membre actif peut être le représentant de deux autres membres au plus.* Pour rappel, en cas d'adhésion familiale, chaque personne de la famille d'au moins 14 ans est adhérente et a le droit de vote.
Si le quorum n'est pas atteint, une 2ème AG, avec le même ordre du jour, est convoquée dans la foulée.

Amitiés à tous
A Sainte-Croix, le 07/11/2026

-----✂----------

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je soussigné-e ……, membre actif de l'association Comm'une Sereine,

donne pouvoir à ….……également membre actif de l'Association,

de me représenter et de prendre en mon nom toutes décisions lors de **l'Assemblée Générale ordinaire du 20 novembre 2026**.

A Sainte-Croix, le …….. Signature …….